

# Sermon de Mgr Lefebvre – Fête de la Sainte Famille – Saint Marcel – 16 janvier 1983

Publié le 16 janvier 1983  
Mgr Marcel Lefebvre  
11 minutes

---

La Porte Latine – FSSPX France – Homélie à Écône, 16 janv. 83, Solennité de la Sainte Famille, Saint Marcel

Mes bien chers frères,

Mes bien chers amis,

Par une coïncidence providentielle, nous fêtons aujourd’hui la solennité de la Sainte Famille et la fête de saint Marcel puisque vous voulez prier aujourd’hui, mon saint Patron saint Marcel.

Je dis une coïncidence providentielle, parce que n’est-il pas vrai qu’il y a un lien profond, voulu par Dieu certainement, entre la sainteté des enfants et la sainteté de la Sainte Famille.

N’est-ce pas d’une manière générale dans l’histoire des saints, on se rend compte que cette vocation à la sainteté a d’abord pris naissance dans la famille. Et Dieu lui-même n’a-t-il pas voulu choisir une sainte Famille pour venir ici-bas ?

Il aurait pu venir d’une autre manière. Mais Il a voulu manifester son estime, son attachement à cette institution qu’Il a tant honorée, honorée dès le début de la Création, honorée également au cours de sa vie publique puisque le premier miracle qu’il a accompli, c’était le miracle des noces de Cana, sanctifiant ainsi la famille. L’Église nous dit que c’est en ce jour des noces de Cana, que Notre Seigneur a institué le sacrement de mariage. Non seulement Notre Seigneur a voulu instituer le mariage, mais Il a voulu le sanctifier par une grâce particulière, par un sacrement.

Cela nous montre l’estime que Dieu Lui-même a de la sainte Famille. Famille, faite, instituée par une grâce particulière, par un sacrement particulier pour produire des saints, sinon des saints au sens où nous l’entendons habituellement dans l’Église, des saints qui manifestent par l’exercice des vertus héroïques une sainteté particulière qui est ensuite canonisée par l’Église. Il ne s’agit pas seulement de cela. Il s’agit de former des saints, c’est-à-dire des élus du Ciel.

Et nous pouvons aujourd’hui plus que jamais constater la nécessité de ces saintes Familles. Et si nous constatons cette nécessité, nous constatons aussi que jamais comme aujourd’hui le sanctuaire de la famille, la sainteté de la famille n’a été aussi battue en brèche.

Comme c’est une institution fondamentale, voulue par Dieu, par des lois naturelles et puis ensuite sanctifiée par la grâce du sacrement, donc une institution chrétienne, une institution de Notre Seigneur Jésus-Christ, les ennemis de l’Église s’acharnent après cette institution.

De même qu’ils le font pour toutes les lois naturelles, les lois naturelles de la société civile, les lois naturelles de la personne humaine. Ils détruisent toutes les lois. Parce qu’ils ne veulent pas que règne la volonté de Dieu sur la terre.

Ils veulent que règne leur volonté et donc ils s’attachent à détruire tout ce qui est un effet de la bonté de Dieu, tout ce qui est un effet de la volonté de Dieu. Et s’il y a quelque chose dans l’humanité qui a été voulu par Dieu, c’est bien l’institution de la famille.

Vous-mêmes, mes chers amis, pour la plupart d’entre vous, grâce à Dieu, vous êtes nés dans des familles profondément chrétiennes. Sans doute le Bon Dieu peut donner des grâces particulières et donner des grâces de conversion à ses élus, même s’il ne vivent pas dans une famille chrétienne. C’est le cas de certains d’entre vous. Vous devez remercier le Bon Dieu de vous avoir choisi de cette manière. Mais on peut dire que d’une manière générale, les vocations religieuses, les vocations sacerdotales naissent dans les familles nombreuses, dans les familles chrétiennes, c’est normal, c’est naturel, c’est ce que le Bon Dieu a voulu.

Or, voyez comme aujourd’hui les ennemis de l’Église se liguent contre cette institution. Tout est fait

pour détruire ce lien qui unit les époux. Tout est fait pour leur faciliter la séparation, le divorce. On cite des chiffres considérables. Dans tous les pays - soi-disant chrétiens - le nombre de divorces qui augmente partout. Et par cette diffusion du divorce, par cette facilité du divorce, on en arrive aussi à faciliter les unions libres, de gens qui ne sont même pas unis dans les liens du mariage.

Non seulement on détruit le lien du mariage, avec une facilité incroyable, mais on s'attaque à la sainteté du mariage. Tout ce qui est produit maintenant comme images et qui se répand, soit par la télévision, soit par les cinémas, soit par les moyens de communication sociale, sont tous pour dégrader le mariage. C'est un fait douloureux, un fait considérable qu'à notre époque tout est fait pour détruire cette magnifique institution que le Bon Dieu a fait pour nous sanctifier.

Et non seulement les ennemis de l'Église s'attaquent à la sainteté du mariage, mais ils s'attaquent même à la famille par cette multiplicité des avortements. C'est une chose affreuse répandue d'une manière abominable, dans les pays chrétiens. On s'émeut lorsque l'on traduit en justice quelqu'un qui a commis un crime, mais on ne s'émeut pas sur le meurtre et l'assassinat de ces centaines de milliers d'enfants (tués) par an, des millions dans le monde.

Et il faut le dire. Non seulement aujourd'hui les ennemis de l'Église s'attaquent à la famille, mais ce venin du libéralisme et de l'œcuménisme qui a pénétré à l'intérieur de l'Église, a également attaqué la famille, a eu également des conséquences déplorables pour les familles chrétiennes.

Cette facilité avec laquelle on a accordé aux prêtres de se marier est un mépris du lien qui liait le prêtre avec Dieu, lien de chasteté qu'il avait promis au moment de son sous-diaconat. On comprend que des époux ensuite, n'ont plus une estime véritable du lien qui les unit puisque le prêtre a solennellement promis de rester attaché à Dieu et à l'Église, dans la chasteté pour toute sa vie, à son lien, détruit si facilement.

Sans doute le lien n'est pas le même, théologiquement parlant, mais ce lien était très grave. Et autrefois il était quasiment impossible pour un prêtre de recevoir l'autorisation de l'Église pour contracter un mariage.

Non seulement on a facilité le mariage des prêtres - scandale général pour les fidèles, pour toute l'Église - mais on a favorisé les mariages mixtes entre catholiques et protestants. Or, on sait bien qu'ils n'ont pas la même foi. On sait bien que les protestants acceptent le divorce. L'Église a toujours été très prudente dans cette matière et a toujours déconseillé les mariages mixtes. Dans toute la mesure du possible, elle les déconseillait. Elle les tolérait. Maintenant on les recommande.

Et puis nous constatons encore un autre fait. Les constatations de nullité de mariage qui autrefois étaient réservées à Rome et qui étaient étudiées avec attention longuement, car il est grave de prononcer qu'un mariage est nul.

Aujourd'hui en laissant l'autorisation aux curies épiscopales de prononcer la nullité du mariage, on s'aperçoit que ces constatations de nullité se multiplient à un rythme invraisemblable, incroyable. Des dizaines et des dizaines de milliers de constatations de mariages nuls. Dans certains diocèses, en particulier en Amérique du Nord, il suffit de se présenter à l'évêché et de prouver qu'il y a incompatibilité d'humeur entre les époux, pour qu'on estime que le mariage était nul.

Alors, les personnes se trouvent maintenant dans des situations inouïes et ce sont vos confrères, mes chers amis, qui sont prêtres là-bas aux États-Unis, qui me faisaient part de ces choses. Des familles très unies, des parents très unis, ayant trois, quatre enfants faisaient constater la nullité de leur mariage, faisaient un autre mariage chrétien, catholique, à l'église catholique, abandonnant les enfants alors qu'ils avaient eu un mariage selon toutes les vraisemblances, tout a fait valide.

Qu'est-ce que doit faire le prêtre dans ça cas ? Est-ce que vraiment il doit reconnaître cette nullité des mariages ? Cela crée des problèmes invraisemblables. Nous allons nous trouver dans quelque temps devant des situations inextricables.

Faut-il donner les sacrements à ces gens qui se sont séparés pour un motif futile, sous prétexte qu'allant à la curie épiscopale, celui qui est chargé de faire les constats de nullité des mariages leur a signifié que leur mariage était nul ? On en arrivera à faciliter la séparation comme l'État le fait pour les divorces. Tout cela crée vraiment une situation à l'intérieur de l'Église, vraiment douloureuse, pénible.

Sans penser aux conséquences pour les enfants. On ne peut plus s'étonner que tant d'enfants, même dans les familles chrétiennes, sombrent dans la drogue et vont quelquefois jusqu'au suicide. Ce sont des jeunes qui se suicident. Ce ne sont pas des personnes âgées. Tout cela, conséquences de cette situation du mariage qui est absolument détruit.

Devant cette situation, mes bien chers frères, mes bien chers amis, nous devons précisément maintenir les bonnes traditions de l'Église et c'est une grande consolation pour nous, lorsque nous avons l'occasion de prendre contact avec les groupes traditionnels, de voir ces bonnes familles chrétiennes, nombreuses, qui accomplissent la volonté du Bon Dieu dans le mariage. C'est là une grande consolation pour nous et un grand exemple qui montre et qui justifie notre attitude, qui justifie notre attachement à la Tradition.

Parce que dans la mesure où les chrétiens, les catholiques, abandonnent la Tradition, ils deviennent protestants ; ils prennent les idées protestantes et par le fait même n'ont plus l'estime du mariage que doivent avoir les catholiques. Et eux aussi par conséquent, concourent à cette ruine générale de la famille chrétienne. Or, sans familles chrétiennes, où va l'Église ?

Encore une fois, la famille chrétienne est pour faire des saints, pour faire des élus du Ciel. Et c'est parmi ces enfants que germent les vocations, qui sont le témoignage de la sainteté de l'Église. En ce jour de la solennité de la Sainte Famille, demandons à Notre Seigneur, demandons à la très Sainte Vierge Marie, demandons à saint Joseph de sanctifier les familles.

Et pour vous, mes chers amis, lorsque vous serez chargés plus tard de ministère auprès des jeunes, auprès des fiancés, auprès de ceux qui vivent dans le mariage chrétien, combien vous devez avoir une grande estime et faire comprendre à ceux qui sont dans ces liens du mariage, la grande grâce que le Bon Dieu leur donne.

Saint Paul a magnifié le mariage chrétien - et par le fait même condamné - c'est ce que nous disaient les lectures de notre bréviaire au sujet de la Sainte Famille - saint Paul a condamné ces personnes qui diraient que le mariage était une invention du démon et que ceux qui étaient dans les liens du mariage étaient tous en état de péché mortel.

Il a condamné cela. Et nous, nous ne devons pas non plus avoir quelquefois cette tendance de ceux qui disent : « Ceux qui vivent dans le milieu séculier se perdent ! » Avec la grâce que le Bon Dieu a donnée à ceux qui sont dans les liens du mariage, s'ils réalisent vraiment la volonté du Bon Dieu, avec la grâce du baptême, de la confirmation, avec toutes les grâces des sacrements qui leur sont données, ces âmes peuvent et doivent se sanctifier.

Et combien se sanctifient. Combien de saintes personnes se sanctifient dans les liens du mariage. Pensez par exemple à sainte Monique, la mère de saint Augustin. Saint Augustin dit bien : « c'est à ma mère que je dois ma conversion ». Et combien pourraient en dire autant. C'est à ma mère, c'est à mon père, que je dois d'être ce que je suis, d'avoir la foi, d'avoir la foi catholique, d'être sur le chemin du Ciel, avec la grâce du Bon Dieu.

Alors ayons une grande estime de la famille chrétienne. Communiquons cette estime, que le Bon Dieu a voulue, que le Bon Dieu Lui-même nous a signifiée. Communiquons cette estime à tous ceux qui sont dans les liens du mariage, afin de rénover la société chrétienne. C'est par les familles chrétiennes que l'on rénovera la société.

Demandons encore à la Sainte Famille, de répandre ses grâces sur nos familles et de faire en sorte que tous ceux que nous aimons, que nous connaissons et qui sont dans les liens du mariage comprennent ces choses pour leur plus grand bien à eux et surtout pour le plus grand bien de leurs enfants.

*Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*